

Le 26 juin 2002

Groupe Technique associé au
Comité de suivi national
de la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école

Le rôle du groupe de suivi académique de la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école

La [note de service n°2000-078](#) parue au BO n°23 du 15 juin 2000 prévoit dans chaque académie la mise en place d'un **groupe de suivi académique** (GSA) et de **groupes de pilotage départementaux** (GPD).

Les objectifs essentiels qui ont justifié la mise en place du GSA et des GPD, et auxquels l'un et les autres contribuent exclusivement, sont les objectifs centraux du plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école :

1. l'enseignement des sciences et de la technologie doit être effectif dans toutes les classes et s'inscrire dans le cadre horaire spécifié par les programmes (Voir la note de service n°2000-078 pour plus de détails.) ;
2. les élèves s'interrogent, agissent de manière raisonnée et communiquent ; ils construisent leurs apprentissages en étant acteurs des activités scientifiques (Voir la note de service n°2000-078 pour plus de détails.).

Les nouveaux programmes pour l'école, en vigueur à compter de la rentrée 2002, intègrent désormais explicitement ces principes. L'action des GSA et des GPD concourt donc désormais à la mise en œuvre de ces programmes.

Le présent document qui a pour objet de préciser le rôle respectif de ces groupes consultatifs, prend appui sur la note de service précitée ainsi que sur les travaux du séminaire qui a regroupé les coordonnateurs des groupes de suivi académique le 26/11/2001.

1. Les échelons de mise en œuvre du plan de rénovation

Étroitement référée aux dispositions de la note de service de référence, l'énumération qui suit tente de mettre en évidence la manière dont s'imbriquent les divers niveaux de mise en œuvre de la rénovation pour faire converger leur action vers un objectif commun et central : modifier les pratiques pédagogiques pour garantir les apprentissages inscrits dans les programmes pour l'école.

La classe

La classe est le niveau de mise en œuvre effective des principes pédagogiques préconisés par la rénovation et rappelés par les programmes vers lequel doivent converger toutes les actions de mobilisation et de pilotage.

La circonscription

La circonscription du premier degré est le niveau naturel et premier d'accompagnement des maîtres. Les équipes de circonscription intègrent à leur plan de travail auprès des maîtres, de manière ordinaire et permanente, les prescriptions pédagogiques de la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école, au même titre que l'ensemble des directives spécifiées dans les programmes. Pour conduire cet accompagnement, les équipes de circonscription bénéficient cependant, pendant la durée de mise en œuvre du plan de rénovation, de l'appui important des dispositions définies aux plans national, académique et départemental.

L'échelon départemental

La réussite de la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie dépend en très grande part de la vigueur des dispositions prises à ce niveau opérationnel. L'action du département, au sein de laquelle s'articule celle de chacune des équipes de circonscription, joue un rôle majeur dans la mise en œuvre directe du dispositif pédagogique, au niveau même des classes. **Un groupe de pilotage départemental**, placé sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN), en constitue la cellule opérationnelle qui :

- définit et propose à l'IA-DSDEN les actions à conduire pour atteindre les objectifs nationaux,
- suit l'évolution de la situation départementale au moyen d'indicateurs précis.

Le pilotage du dispositif de rénovation s'articule avec l'ensemble des composantes du pilotage global du département dont il est l'une des dimensions. Il prend appui sur les inspecteurs des circonscriptions, chargés de la réalisation des objectifs nationaux et de la mise en œuvre de la politique définie par le groupe de pilotage. Le relais des équipes de circonscription qui agissent en contact étroit avec les maîtres est essentiel pour soutenir durablement l'évolution des pratiques.

Un inspecteur chargé de circonscription est désigné par l'inspecteur d'académie pour suivre le dossier départemental de la rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école.

La note de service de référence liste des dispositions qui doivent être prises dans le cadre du pilotage départemental.

L'échelon académique

L'échelon académique contribue à la réalisation de l'objectif national de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie, en accompagnant l'action pédagogique engagée dans les départements, pôles opérationnels. L'académie offre aux départements tout l'appui qui leur est nécessaire pour mettre concrètement en œuvre et animer le dispositif de rénovation. Les principaux domaines où s'exerce le rôle d'accompagnement de niveau académique sont ceux de la documentation, de l'expertise sur les produits pédagogiques, des nouvelles technologies, de la formation et de la mobilisation de partenariats avec la communauté scientifique.

Mis en place par le Recteur, **un groupe de suivi académique** est chargé de garantir la cohérence du dispositif académique et de concevoir les formes du soutien aux départements en fonction des besoins qu'ils expriment pour la réalisation des objectifs nationaux. Ce groupe de suivi inclut des représentants des groupes de pilotage départementaux.

2. Le rôle du groupe de suivi académique

Les compétences du groupe de suivi académique peuvent s'articuler autour de quelques grands domaines :

- information, échange, mutualisation, mise à disposition de ressources ;
- analyse, harmonisation des modalités de pilotage et des actions entreprises ;
- expertise scientifique
- suggestions pour la formation des personnels ;
- mise en place de partenariats avec la communauté scientifique.

Le groupe de suivi académique s'inscrit dans une logique d'accompagnement, d'appui aux départements en fonction des besoins que ces derniers expriment.

Il a également une fonction de rapprochement entre représentants du monde universitaire et scientifique (IUFM, écoles d'ingénieurs, scientifiques, chercheurs) et représentants du 1er degré (IEN, conseillers pédagogiques).

◆ **Lieu de mise en cohérence et de mutualisation :**

Mettre en cohérence n'est pas uniformiser. C'est en premier lieu garantir et stimuler dans tous les départements les opérations suscitées par la rénovation. C'est aussi de mettre en cohérence des fonctionnements avec les objectifs nationaux et avec les réalités locales qu'il s'agit ; chaque département respecte le cadre national et dispose d'une marge d'initiative et de décision qu'il doit exercer. Pour cela, le groupe de suivi académique permet la rencontre des points de vue départementaux qui éclaire les choix : l'analyse commune des orientations prises par les départements peut conduire à dégager des éléments transférables, à identifier ceux qui font difficulté, à suggérer des solutions et à valoriser les spécificités et les initiatives départementales fortes.

En outre, le GSA participe de la dynamique de l'académie en faisant vivre le projet académique et en le rendant plus perceptible à ses différents acteurs. L'ouverture du groupe aux différents corps d'inspection renforce la prise de conscience des enjeux de la rénovation qui transcendent les degrés d'enseignement.

◆ **Lieu de conception pour des formations adaptées à la rénovation :**

Le groupe de suivi académique apparaît comme une ressource active pour la définition et pour la mise en œuvre de formations.

En pleine possession des données relatives aux besoins des enseignants dans chacun des départements de l'académie, le GSA est force de proposition pour la formation des maîtres. Il veille à l'articulation des demandes qui associent 1^{er} et 2nd degrés. Cette approche globale est à même de permettre une mutualisation des ressources de formations.

Avec la participation des représentants de l'IUFM, le groupe de suivi académique est un lieu de confrontation des choix de formation des formateurs et des accompagnateurs (conseillers pédagogiques, maîtres ressources, accompagnateurs scientifiques). Il permet aussi une solidarité interdépartementale pour leur mise en œuvre.

◆ **Lieu de coordination de la continuité école-collège en sciences**

Le groupe de suivi académique est un lieu privilégié (présence des IEN et des IA-IPR) de recensement, de valorisation et d'impulsion des actions dans le domaine de la continuité école-collège pour les apprentissages conduits lors des activités scientifiques. De même que pour les autres aspects, la cohésion avec les actions départementales est garantie par le lien avec les groupes de pilotage départementaux, et donc avec les IA-DSDEN dont l'implication dans le dispositif est un élément déterminant.

◆ **Lieu d'expertise sur la mise en œuvre de la rénovation**

Le groupe de suivi académique se dote d'indicateurs locaux partagés pour dynamiser la mise en œuvre du plan de rénovation. Il compare les données locales aux indicateurs nationaux disponibles. Il est aussi le relais naturel pour toute demande d'expertise scientifique émanant des groupes départementaux. Cette expertise peut porter notamment sur des produits pédagogiques (documents ou matériels).

◆ **Lieu d'organisation du partenariat scientifique :**

Il importe que la composition du groupe de suivi académique reflète les potentialités locales en matière de partenariat et qu'elle facilite l'appel à des contributions diversifiées bien en prise avec l'environnement local. Le groupe de suivi académique rend également possibles les rencontres

entre les acteurs départementaux et les partenaires institutionnels de niveau académique (corps d'inspection, universitaires, CRDP...).

Parce qu'il embrasse les composantes, le groupe de suivi académique est le lieu où l'on peut établir une cartographie des partenariats possibles et effectifs. Il s'efforce en outre de clarifier le sens et les enjeux des partenariats en même temps qu'il en profile les règles réciproques. En la matière, son expertise et ses propositions sont attendues.

Des dispositions évoquées pour leur efficience

- L'implication des IA-IPR des disciplines scientifiques et techniques ainsi que celle des IEN chargés des dossiers sciences dans leur département sont jugées indispensables à la réussite de l'opération engagée.
- La présence du Recteur, Chancelier des universités, aux réunions du groupe académique de suivi est perçue comme un signe fort d'engagement ; elle est particulièrement souhaitable quand il s'agit de solliciter et d'organiser le parrainage scientifique (structures universitaires, laboratoires, monde de l'entreprise).
- La rédaction de comptes-rendus adressés au Recteur, souligne le rôle du GSA, lieu de débats et de rencontres, mais principalement centre de propositions. Une rubrique spécifique doit recueillir les propositions. Il est à noter que cet aspect vaut également pour les groupes de pilotage départementaux.